

Bilan positif de l'activité de la Caisse des Ecoles qui a tenu son Assemblée générale samedi

L'assemblée générale de la Caisse des Ecoles s'est tenue samedi dernier, à la Bourse du Travail, en présence d'une centaine de personnes.

Le rapport d'activité de ce groupement a été présenté par M. Marius Autran.

Celui-ci, rappelant tout d'abord une partie des statuts qui régissent l'association, indiquait le champ immense des perspectives d'action en faveur de la jeunesse et de l'enfance, dans son ascension quotidienne vers une vie meilleure faite de travail et de loisirs sains. Il déclarait ensuite :

« Depuis qu'elle fonctionne, c'est-à-dire depuis la Libération, la Caisse des Ecoles a atteint en grande partie les objectifs que nous venons de définir. Mais sa tâche s'est compliquée sans cesse parce que d'une part les effectifs scolaires ont grandi considérablement, et d'autre part les dépenses nécessaires à la satisfaction des besoins ont pris des proportions considérables étant donné la courbe vertigineuse des prix ».

M. Autran citait des chiffres, à titre d'exemples :

— En 1947, il y avait 2.400 enfants d'âge scolaire à La Seyne ;

— En 1957, on comptait près de 6.000 enfants d'âge scolaire.

Pour ce qui est des prix :

— Un livre d'histoire (classe de 6e) valait 255 francs. Il vaut actuellement 500 francs.

— La gratuité des fournitures scolaires revenait en 1947 à 517.949 francs. En 1957 elle est revenue à 6.980.000 francs, soit 13 fois plus.

L'EFFORT

DE LA MUNICIPALITE

« Comment la Caisse des Ecoles, poursuivait M. Autran, a-t-elle pu faire face à ces difficultés ?

« Il faut bien dire que sans l'aide de la municipalité, que nous remercions, la Caisse des Ecoles aurait à peu près cessé d'exister.

« En effet, son budget était de 2.172.350 frs en 1947. En 1958, il atteindra à peu de chose près 29 millions. Il a été lui aussi multiplié par 13.

« Et la subvention communale qui était de 1.500.000 fr. en 1947 est passée à 18 millions en 1957. C'est-à-dire que la municipalité a eu le souci constant de proportionner son effort pour permettre à la Caisse des Ecoles de jouer efficacement son rôle ».

FOURNITURES SCOLAIRES

Le meilleur moyen de faciliter la fréquentation des écoles publiques, c'est d'abord de mettre à la disposition des élèves le maximum des objets nécessaires à leur travail, cahiers, livres, etc...

M. Autran indique l'effort impressionnant réalisé par la Caisse des Ecoles, dans ce domaine :

« En 1957, il a fallu dépenser par rapport à l'année précédente, près d'un million de plus pour l'achat des livres. La création de l'Enseignement classique, l'extension des collèges (moderne et technique) aux classes de préparation au baccalauréat, nous a obligés à des dépenses nouvelles pour équiper tous nos étudiants et étudiantes. Il faut introduire dans les classes des éditions nouvelles et modernes, et il n'est pas toujours possible de changer plusieurs titres au cours d'une seule année, il nous faut procéder par pallier ».

En effet, M. Autran indique à titre d'exemple qu'en 1958, les programmes d'histoire seront modifiés, de nouveaux livres vont sortir. Cela représente pour les seules classes de 6e et 5e, une dépense minimum de 500.000 francs.

« Malgré ces difficultés, la Caisse des Ecoles fera en sorte que les enfants soient toujours pourvus du matériel nécessaire.

« Nous sommes persuadés que la population apprécie grandement les efforts que nous avons consentis. Un élève de 1re Moderne reçoit actuellement pour 15.000 frs de livres. Un élève du C.E.P. en reçoit pour 4.000 frs. Or, nous demandons pour le 1er une cotisation de 500 frs, et pour le second une cotisation de 100 francs ».

CANTINES

Abordant le problème des repas à l'école, l'orateur poursuit son exposé en ces termes :

« Faciliter la fréquentation scolaire, c'est aussi permettre aux enfants éloignés de l'école, d'éviter des trajets pénibles et parfois dangereux surtout au moment de midi, où la circulation est plus intense. C'est leur permettre de prendre leurs repas à l'école.

« C'est pourquoi votre conseil d'administration s'est penché sur le problème des cantines ».

Résumant les diverses progressions et expériences qui se sont succédé depuis de nombreuses années, M. Autran souligne les résultats actuels et les grands avantages que procure aux familles le système des repas complets servis pour 80 frs.

« Nous considérons, dit-il, le problème des cantines comme un véritable service social.

« C'est pourquoi nous voulons développer ce système partout où cela sera possible ».

Il faut dans ce domaine, vaincre des difficultés de 2 sortes, intéressant : le personnel et les locaux.

Les démarches en ce qui concerne le problème du personnel, sont en cours, et pour ce qui est des locaux, M. Autran rappelle les travaux d'agrandissement de la cantine à l'école Berthe, qui sont actuellement terminés ».

« La municipalité va faire de même à l'école des Plaines.

« L'école « F.-Durand », qui s'achève, nous permet d'envisager dans les prochains mois l'ouverture d'une cantine à repas complets ».

(A suivre).